

LES CHÂTEAUX VALDÔTAINS

Laurent Viérin

Assesseur à l'Éducation et à la Culture

Avant-propos

Le dense réseau des places fortifiées qui jalonnent le territoire de la Vallée d'Aoste est l'un des sous-ensembles les plus qualifiants du système «Biens culturels» de la Région et représente une offre touristique et culturelle de la plus grande importance à l'échelle européenne.

La diversité des structures architecturales et la variété des palimpsestes qui distinguent ces remarquables monuments constituent le témoignage tangible du bouillonnement social, économique et culturel qui a caractérisé la vie en Vallée d'Aoste, du XI^e au XVI^e siècle. Il faut souligner que c'est précisément dans ce processus historique que la population valdôtaine reconnaît son identité culturelle.

Ces tours imposantes, ces châteaux, ces forteresses militaires et ces résidences seigneuriales élégantes et raffinées, ainsi que leur contexte territorial, font de la Vallée d'Aoste un espace où (grâce aussi à des itinéraires de visite bien aménagés et documentés) le visiteur peut entreprendre un voyage imaginaire dans le Moyen-Âge. Cet ensemble de conditions lui permet de découvrir à la fois des sensations et des émotions oubliées et des informations précises quant aux transformations architecturales qu'a subies le monument, quant aux faits historiques y afférents et quant à l'évolution sociale et économique qui s'y rapporte.

Compte tenu de son importance et en raison du rôle fondamental qu'il revêt du point de vue de l'essor culturel, social et économique, y compris en matière d'emplois, ce patrimoine mérite d'être mieux connu, car la connaissance est une étape fondamentale de sa préservation et de sa mise en valeur, d'autant qu'il représente les racines historiques de l'homme et constitue également une ressource fondamentale, sur laquelle il convient d'investir si l'on souhaite améliorer la qualité de la vie d'aujourd'hui et de demain.

Depuis quelques dizaines d'années, les administrateurs régionaux de la Vallée d'Aoste ont d'ailleurs engagé les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des politiques visant à préserver les biens culturels et des projets de mise en valeur de ces derniers, afin d'en permettre l'exploitation.

Pour ce qui est des châteaux, l'Assessorat régional de l'éducation et de la culture - avec la collaboration des techniciens de la Surintendance des activités et des biens culturels, dont les compétences sont incontournables pour tout ce qui touche à ce secteur - a fixé un certain nombre de critères généraux et prévu un programme d'actions stratégiques dans les domaines suivants:

- la recherche aux fins de la protection,
- la mise aux normes,
- la communication et l'enseignement,
- les différents aspects de la gestion.

La recherche

Il y a plusieurs dizaines d'années, c'est-à-dire bien avant que n'entre en vigueur le décret-loi sur l'archéologie préventive de 2005, la Vallée d'Aoste s'était déjà dotée de mesures de protection tendant à généraliser la planification des interventions de recherche préalable. Et de fait, des enquêtes préliminaires sont pratiquées dans les zones où se trouvent des bâtiments historiques (châteaux, forteresses, résidences, etc.), chaque fois que des travaux de restauration, de requalification et de mise aux normes des installations sont effectués. Et dans ces cas-là, les recherches sont considérées comme l'un des éléments du projet général.

Cette démarche est tellement évidente qu'au début des années 70 du siècle dernier, il était déjà jugé nécessaire de définir et de mener à bien un programme à long terme de recherches préventives avant l'élaboration de tout projet de travaux dans des édifices historiques et, notamment, dans les châteaux.

Il y a aujourd'hui plus de trente ans qu'un groupe interdisciplinaire réunissant, entre autres, des architectes, des archéologues, des restaurateurs, des chimistes et des physiciens, travaille sur les sites et les monuments de la Vallée afin de mettre au point une approche adéquate pour les enquêtes préliminaires à tout bon projet d'intervention. L'exécution de ces enquêtes préliminaires représente un investissement (de l'ordre de 5 à 10% du montant global des travaux) qui n'est pas aussi lourd qu'on le pense généralement, si l'on considère les résultats obtenus. En fait, c'est plutôt une sorte de bénéfice marginal, puisque lesdites enquêtes permettent d'améliorer la qualité de la conception du projet, de mieux gérer les travaux durant leur phase d'exécution, limite les risques de contentieux - toujours coûteux - entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage et tend à réduire le report de la date d'achèvement des travaux en raison de mises au jour imprévues. En définitive, une bonne programmation des recherches contribue à l'élimination des surprises.

Il faut enfin considérer que les connaissances acquises contribuent à la diffusion des bonnes notions relatives aux biens culturels et qu'un large partage de ces informations est à la base de toute bonne politique de protection active.

La mise aux normes

La nécessité d'étendre l'offre touristique et culturelle a imposé l'exécution d'un programme à moyen et long terme de mise aux normes des divers réseaux techniques (électricité, canalisations et autres) dans les châteaux ouverts au public, conformément à la législation en vigueur.

Les travaux y afférents, qui ont débuté dans les années 90 et ne sont pas encore achevés, visaient à améliorer les conditions de visite de ces monuments. Pour ce faire, les installations obsolètes devaient être remplacées par des systèmes conçus au cas par cas, avec l'approbation de comités scientifiques spécialement constitués. Simultanément les aménagements de chaque structure

devaient être révisés, de même que les parcours de visite qu'il était prévu d'enrichir en informations didactiques. Le calendrier des chantiers a été fixé pour que les différents châteaux ne soient fermés que l'un après l'autre, de manière à ne pas trop appauvrir l'offre touristique globale de la Région.

A l'heure actuelle, les châteaux suivants sont ouverts au public (même si certains sont partiellement en travaux): Issogne, Fénis, Verrès, Sarre, Castel Savoia (Gressoney-Saint-Jean), Ussel (Châtillon), et Sarrion de La Tour (Saint-Pierre), tandis que d'autres sont fermés en raison des diverses interventions dont ils font l'objet. C'est le cas d'Aymavilles, de Quart et du château du Baron Gamba (Châtillon). En ce qui concerne ce dernier, le projet relatif à l'aménagement dans ses murs de la pinacothèque régionale est en voie d'élaboration. Par ailleurs, l'Administration régionale poursuit la concrétisation du programme qu'elle a lancé il y a maintenant plusieurs dizaines d'années et qui concerne le rachat des châteaux de la Vallée appartenant à des particuliers, dans le but d'enrichir encore l'offre touristique et culturelle de la Région.

A l'issue de cette phase complexe, les techniciens qui s'occupent des travaux devront probablement être reclassés, en fonction des nouvelles exigences qui se manifesteront alors: ces dernières seront probablement axées sur l'entretien des bâtiments historiques et des monuments qui auront ainsi subi des interventions. Il faut à ce propos rappeler l'importance des travaux d'entretien dans le secteur de la restauration, une importance qu'ont soulignée à plusieurs reprises les différentes chartes de la restauration adoptées depuis 1931 et qui a été par la suite étendue d'une façon générale par la législation en matière de travaux publics.

La communication et l'enseignement

Le fait que le patrimoine culturel doive être partagé est la condition fondamentale de sa bonne préservation. Et pour que la communauté s'y intéresse et partage vraiment les efforts qui sont faits en vue de sa conservation, de sa valorisation, de sa gestion et de sa protection elle a besoin d'une information correcte et diffuse à son sujet. Il est donc nécessaire aujourd'hui d'encourager les initiatives qui tendent à aiguïser la sensibilité et la conscience collectives.

Ce sont, en 1967, les travaux de la Commission Franceschini - désormais bien connue -, qui marquèrent la première étape concrète d'une politique de partage élargi de ces biens, la première ouverture fondamentale des spécialistes de ce secteur en direction du grand public. Peu à peu, une prise de conscience s'est opérée: seuls une divulgation progressive et attentive des connaissances et un partage collectif du patrimoine culturel pouvaient garantir la véritable protection de ce dernier.

Pour ces raisons, et compte tenu du caractère décidément particulier des recherches dans ce secteur, il a été décidé qu'en Vallée d'Aoste il convenait de permettre au grand public de participer davantage à cette démarche. Un véritable projet de communication a été élaboré afin de faciliter la compréhension du langage éminemment technique des spécialistes en la matière.

Des ressources humaines et financières considérables ont été engagées pour optimiser la mise en œuvre des programmes de protection, de mise en valeur et d'action

didactique conçus pour promouvoir l'accès de tous aux biens culturels, premier pas en avant vers une protection «active».

En ce qui concerne les châteaux de la Vallée d'Aoste, la communication a visé différents niveaux, selon qu'elle s'adressait aux scientifiques ou au grand public, et a été véhiculée par le Bulletin de la Surintendance des activités et des biens culturels, par des monographies et des opuscules, mais aussi par certains numéros consacrés aux châteaux de la collection Cadran Solaire (laquelle est spécialement conçue pour les écoles) ou par les informations réunies sur les panneaux installés afin d'accompagner les parcours de visite et les chantiers ouverts au public. Elle est également passée par les divers congrès, colloques, conférences de presse ou réunions ouvertes à la population qui ont été organisés.

Du point de vue de l'enseignement proprement dit, certaines activités particulièrement bien étudiées ont été lancées avec l'accord des responsables de l'éducation régionale. Conçues comme une mission d'information destinée à l'école, elles visent à sensibiliser progressivement les élèves aux questions qui ont trait aux biens culturels.

La gestion

A l'heure actuelle, la gestion des châteaux ouverts au public est assurée directement par du personnel régional. Cependant, en raison de l'importance de la question, une analyse est en cours afin de réunir les éléments d'information nécessaires à l'élaboration d'une autre formule, mieux adaptée au cadre d'un nouveau système de gestion des biens culturels dans notre région.

Un groupe de travail pluridisciplinaire a été mandaté à l'effet de redéfinir la structure relative à l'offre de biens culturels de la Vallée d'Aoste. Sa mission repose sur les tâches suivantes:

- dresser un état des lieux et analyser la situation actuelle;
- définir les objectifs d'une amélioration de la qualité et cerner les problèmes potentiels;
- déterminer les conséquences spécifiques de chacune des options de gestion sur le choix de la forme de gestion proprement dite.

Compte tenu de la complexité du problème et des éventuelles répercussions politiques, économiques et sociales des décisions qui seront prises, les propositions devront être évaluées avec la plus grande attention. Car il faudra opter pour la solution susceptible de convenir au plus grand nombre d'intéressés, sans perdre de vue l'objectif d'un service de qualité.

Il est important de reconnaître le rôle fondamental du personnel de gardiennage dans le cadre de la vocation touristique et culturelle de la Région. L'image de la Région que le touriste retiendra, et qu'il colportera dans le monde, est étroitement liée au comportement et aux compétences professionnelles de ces personnes qui travaillent au contact direct du public: c'est donc d'elles que peuvent dépendre certaines retombées importantes pour le développement socio-économique de la communauté locale.

Il faut donc doser savamment les investissements dans ce secteur particulier, afin de disposer d'un personnel bien préparé sur le plan professionnel, ainsi que des moyens

adéquats pour que le niveau de protection et de mise en valeur, mais aussi l'exploitation possible du patrimoine culturel régional continuent à progresser.

Conclusion

Pour savoir si les politiques mises en œuvre sur le territoire sont réellement efficaces, il faut procéder à un suivi régulier des résultats obtenus.

Les données dont nous disposons quant au tourisme culturel en Vallée d'Aoste indiquent une lente progression du nombre de présences, pour ce qui est de la visite des châteaux, tout d'abord, mais aussi de celle des sites et des monuments archéologiques et des expositions temporaires. Et les visiteurs, qui sont de plus en plus qualifiés, demandent une diversification de l'offre, ainsi qu'une amélioration de la qualité de cette dernière, tout en indiquant qu'ils aimeraient éventuellement approfondir le thème de leur visite. Pour ce qui est de la participation des collectivités locales, les communautés ont parfois des élans de participation surprenants et les activités culturelles organisées par de petits villages se caractérisent généralement par une très large collaboration de la population locale, désireuse de connaître en détail les résultats des recherches et le programme des événements, afin d'y participer.

D'autre part, les administrateurs prennent progressivement conscience du fait qu'ils disposent sur leur territoire local d'un remarquable patrimoine culturel, qui peut influencer sur le développement de leur communauté locale. Et de fait, bon nombre d'administrations communales demandent à la Surintendance d'effectuer des études et de préparer des programmes de recherche, en vue de la restauration d'un monument ou de la mise en valeur d'un élément culturel de leur territoire, en indiquant, en outre, que la Commune serait disposée à s'occuper de la gestion du bien en question.

Je crois fermement qu'après des années d'investissements destinés à protéger, à mettre en valeur et à conserver nos biens culturels, et en particulier nos châteaux, il est temps que ces monuments recommencent à vivre vraiment, pour le plus grand plaisir des Valdôtains comme des touristes, et si l'on veut qu'ils génèrent effectivement des retombées sur notre territoire. Pour ce faire, nous devons sans aucun doute mettre au point une planification culturelle diversifiée, notamment pour ce qui est de l'offre et des contenus de nos musées, mais aussi des différents centres d'intérêt qui émaillent notre territoire, afin que la Vallée d'Aoste propose un itinéraire culturel complet et équilibré.